

vitry-sur-seine



Direction éditoriale :

Direction de la communication de la ville de Vitry-sur-Seine

Conception graphique:

Claire Holvoet-Vermaut & Noémie Grégoire

Rédaction:

Nathalie Courtois Direction de la communication de la ville de Vitry-sur-Seine

Photographies:

Archives municipales de la ville d'Ivry-sur-Seine Archives municipales de la ville de Vitry-sur-Seine Sylvain Lefeuvre Fotolia (Christophe Fouquin, muro) Photographes de la ville d'Ivry Photographes de la ville de Vitry

Remerciements particuliers

Direction de l'architecture
Direction Culture, Sports, Jeunesse
Services municipaux
Piscine du 8-Mai-1945
Archives municipales de la ville d'Ivry-sur-Seine
Piscine Robespierre de la ville d'Ivry-sur-Seine
Demathieu et Bard (constructeurs)
Duval-Raynal (architectes)
Société Navic

SOMMAIRE

0	
	INTRODUCTION 5
	- T
<u>1</u>	LA BAIGNADE À VITRY : toute une histoire
	6-9
<u> </u>	ENTREZ DANS le centre aquatique
	10-13
3	DIMENSION environnementale
	14-17
4	CARACTÉRISTIQUES techniques
	18-19
5	LE PLEIN D'ACTIVITÉS Jetez-vous à l'eau!
	20-21
6	DU NEUF DANS LE QUARTIER du 8-Mai-1945
	22-23



INTRODUCTION

Horizon 2016, rentrée scolaire et associative.

Un centre aquatique est ouvert dans le quartier du 8-Mai-1945. Réponse aux besoins croissants d'une population qui augmente autant qu'elle évolue dans ses pratiques, ce nouvel équipement majeur est à la fois un lieu de sport, d'apprentissage, de découverte, de détente et de bien-être.

Conçu pour tous les publics et pour des usages multiples en simultané, il allie innovation et respect de l'environnement.

Le projet qui vous est présenté aujourd'hui est en cours de finalisation, avant le dépôt du permis de construire. Au fil de l'exposition, nous vous invitons à découvrir ses origines, le descriptif de son infrastructure et des différents dispositifs choisis, la variété des pratiques qu'il permettra ainsi que son lieu d'implantation dans le quartier.

À la découverte de votre futur centre aquatique, jetez-vous à l'eau!



LA BAIGNADE À VITRY : toute une histoire

DE LA SEINE AU CENTRE AQUATIQUE...

Vitry-sur-Seine porte joliment son nom. La ville s'est construite le long de son fleuve, offrant aux habitants de ses rives un panorama bleu et vert et de belles occasions de se mettre à l'eau. L'urbanisation a conduit à aménager une baignade, puis à construire la piscine municipale et les bassins scolaires. Avant de découvrir le futur centre aquatique, remontons le temps...



1866 PORT-À-L'ANGLAIS PLAGE

Une rue de la Baignade au Port-à-l'Anglais? Loin d'être une idée farfelue, cette appellation faisait référence à une véritable baignade aménagée sur les bords de la Seine. Dès 1866, on relève la présence de quelques cabines de plage à la limite de Vitry et d'Ivry. La baignade publique devient d'ailleurs un établissement intercommunal à partir de 1922.

À Vitry, le Club athlétique pratique la natation depuis 1897, tout comme, à partir de 1904, l'association Neptune Vitry-Port. Dans la Seine, la baignade attire du monde : on y loue des maillots de bain, on se change dans une quarantaine de cabines, on fait ses premières brasses avec l'aide de maîtres nageurs et on boit un verre à la buvette. Deux bassins sont délimités – un grand et un petit – et les baigneurs peuvent sauter d'un plongeoir.

L'activité de la baignade prend fin dans le courant des années 1960 : la Seine est de plus en plus polluée, la ville d'Ivry a ouvert une piscine en 1962 et Vitry s'apprête à construire deux bassins scolaires et une piscine municipale.



1969 TROIS PISCINES OUVERTES EN UN AN

1969, année faste pour les activités aquatiques des Vitriots : la municipalité inaugure deux bassins scolaires – à Irène-Joliot-Curie et Paul-Eluard – et la piscine municipale.

« Ainsi commence-t-on à répondre aux besoins de ces centaines d'enfants et de jeunes licenciés à des clubs locaux ou scolaires qui pratiquaient, au prix de bien des difficultés, dans les piscines d'Ivry et de Paris surchargées », déclare le maire Marcel Rosette, le jour de l'inauguration de la piscine, le 18 octobre 1969.

Cette même année, l'État lance le programme des « 1000 piscines », qui a pour but de favoriser l'apprentissage de la natation.

Cet apprentissage figurait parmi les premiers objectifs de la municipalité :

« En six mois, note Marcel Rosette, 260 enfants ont appris à nager dans le bassin de l'école Irène-Joliot-Curie et la nouvelle piscine permettra d'initier à la nage les 1 500 enfants des CM1 de Vitry ».



2013 VERS UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT

En quarante-quatre ans d'existence, la piscine municipale voit défiler des générations de Vitriots et accueille compétitions et grands événements, comme les 24 heures de natation ou le Vitryathlon. Mais à la fin des années 2000, il faut se rendre à l'évidence : la piscine actuelle ne suffit plus à répondre aux besoins d'une population qui a fortement augmenté et dont les pratiques sportives et de loisirs ont changé. Elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. En outre, les normes sanitaires et environnementales sont de plus en plus contraignantes.

La concertation s'engage alors avec le milieu scolaire, les associations sportives, ainsi qu'avec le personnel communal. Elle se poursuivra jusqu'à la mise en service en 2016 afin de préciser notamment le fonctionnement de l'établissement.

Après des études techniques et urbaines, la municipalité décide, en 2011, la construction d'un centre aquatique. Il regroupera les activités de la piscine du 8-Mai-1945 et du bassin scolaire Paul-Eluard, dont la gestion devient trop coûteuse. Le coup d'envoi de la conception-réalisation du projet est donné par le conseil municipal du 13 février 2013.



le saviez vous ?

110 000

c'est le nombre d'entrées annuelles à la piscine du 8-Mai-1945.





ENTREZ DANS *le centre aquatique*

DES BASSINS POUR TOUT LE MONDE

Conçu à partir des besoins des usagers, le nouveau centre aquatique rendra possible la pratique de multiples activités simultanées et sera accessible à tous.

Cinq bassins permettront d'accueillir plus de visiteurs et de proposer pour chaque activité des plages horaires variées et étendues. La cohabitation des différents publics se fera grâce aux vestiaires répartis sur deux niveaux et à des itinéraires aménagés et indépendants.

Bâtiment pilote pour la création du label HQE pour les piscines, le centre aquatique de Vitry bénéficie des dernières innovations techniques existantes, notamment la création d'un bassin à fond mobile équipé d'un mur escamotable.



L'ACCÈS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le futur centre aquatique est aussi conçu pour les personnes en situation de handicap, depuis l'entrée jusqu'aux sanitaires. Un des bassins d'activité disposera d'une rampe d'accès et la municipalité étudie les modes d'accès aux autres bassins. Dans le bâtiment, des systèmes d'accompagnement visuels, sonores ou tactiles sont prévus pour les personnes mal voyantes ou non voyantes.







+ 61 1/0 CLUBS ET ASSOCIATIONS



PUBLIC SCOLAIRE
PRIMAIRE
(55 HEURES PAR ÉLÈVE CONTRE
35 ACTUELLEMENT)



+ 250 % CTIVITÉS MUNICIPALES



PUBLIC CENTRES DE LOISIRS ET DE OUARTIER Prévisions de développement de la fréquentation

LE FINANCEMENT

Coût: 26 millions d'euros (estimation).

Financement : municipalité de Vitry-sur-Seine, avec un recours à l'emprunt dont le financement se fera sur quatre exercices budgétaires (2013-2016).

Partenaires sollicités : conseil général du Val-de-Marne, conseil régional d'Îlede-France, et Centre national pour le développement du sport.

Le choix est fait d'un projet économe, notamment en eau et en énergie, avec des coûts de maintenance limités.

LES ACTEURS DU PROJET

Lancement d'un marché public, choix au terme d'un concours parmi cinq projets. Maître d'ouvrage: mairie de Vitry-sur-Seine Conception-réalisation: Demathieu et Bard (entreprise générale), Duval-Raynal (architectes) BERIM, TERAO, Lamoureux acoustics (bureaux d'études techniques) Fonctionnement : le centre aquatique restera un service public géré par la commune et sera doté du personnel qui correspondra aux besoins du nouvel équipement. Des dispositifs de formation seront mis en place pour permettre à l'ensemble des agents de s'approprier, dès l'ouverture, les nouveaux outils qui équiperont le centre aquatique.

LE CALENDRIER

2006

Début de la concertation

13 FÉV. 2013

Coup d'envoi du projet par le conseil municipal.

DÉC. 2013

Aménagement d'un parking provisoire pour la piscine actuelle.

ÉTÉ 2014

Début des travaux de construction du centre aquatique.

RENTRÉE 2016

Ouverture du centre aquatique.

2011

Décision municipale de construire un centre aquatique. Études et poursuite de la concertation.

NOV. 2013

Dépôt du permis de construire.

2014-2016

Poursuite de la concertation sur les aménagements intérieurs et le fonctionnement du centre aquatique.

ÉTÉ 2016

installations e formation du personnel.

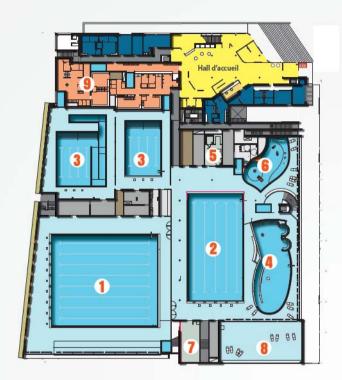
AUTOMNE 2016

Démolition de l'ancienne piscine.



Locaux administratifs

Vestiaires collectifs





Vestaires publics



1. BASSIN DE NAGE 8 LIGNES

Caractéristiques :

- longueur 25 m, largeur 21 m, profondeur 2 m.
- bassin en inox.
- gradins pour les spectateurs (200 places).

Activités:

réservé à la nage et à la compétition.

Public:

clubs, élèves du secondaire, public individuel.

3. DEUX BASSINS D'ACTIVITÉ

Caractéristiques :

- superficie 100 m² et 155 m², profondeur 0, 90 à 1, 30 m.
- rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans un des bassins.

Activités:

pratique encadrée municipale et associative (découverte de l'eau, apprentissage de la natation, aquaformes, bébés dans l'eau...).

Public:

écoles, centres de loisirs et de quartier, crèches, clubs et associations de personnes handicapées en dehors du temps scolaire.

5. ESPACE DE RELAXATION

Caractéristiques:

 longueur 25 m, avec douches.

Public:

public individuel.

Activités :

détente et bienêtre dans le bain à chaleur sèche comme pour le bain à chaleur humide.

7. SALLE DE CARDIO-TRAINING

Caractéristiques :

• 25 m^{2.}

Public:

Activités:

cardio-training, musculation.

salle plutôt réservée aux clubs de natation pour une activité complémentaire à la nage et notamment pour la préparation physique des nageurs

2. BASSIN DE NAGE 5 LIGNES

Caractéristiques:

- longueur 25 m, largeur 12,5 m, profondeur 1, 30 m pour la partie fixe.
- bassin en inox, mur escamotable, fond mobile pouvant descendre jusqu'à 6 m.

Activités:

nage, aquaformes, plongée....

Public:

public individuel, activités municipales et clubs.

4. BASSIN BALNÉO-LUDIOUE

Caractéristiques:

- superficie 150 m², profondeur 0, 60 à 1, 10 m.
- rivière à courant, deux alcôves de massage par jets avec banquettes, jets d'eau, jeux...

Activités:

détente et jeux.

Public:

individuels, familles, enfants et jeunes.

6. PATAUGEOIRE

Caractéristiques:

- superficie 80 m², profondeur 0, 30 m.
- · Toboggan, jeux.

Activités :

détente et jeux pour les tout-petits, dans un cadre familial.

8. SOLARIUM

Caractéristiques:

200 m² de terrasse extérieure, accessible depuis les bassins et équipée de chaises longues.

9. VESTIAIRES

Au rez-de-chaussée, des vestiaires (deux doubles et des cabines individuelles) seront réservés aux bassins d'activité, auxquels ils donneront un accès direct.

Le premier étage comprendra six vestiaires doubles et des cabines individuelles.



DIMENSION *environnementale*

COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans une logique environnementale et écologique, le centre aquatique est doté d'un ensemble de systèmes permettant de réduire et d'optimiser la consommation d'eau et d'énergie.

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS LA PHASE CHANTIER

Tout sera mis en œuvre pour limiter l'impact environnemental du chantier : réduction des déchets, tri et recyclage à 70 % ; choix de matériels et de produits offrant une garantie de moindre toxicité et limitant la consommation d'énergie et d'eau.

Les nuisances acoustiques et visuelles seront aussi prises en compte : planification des phases bruyantes et du trafic des véhicules, lavage des roues des camions sortant du chantier, entretien des palissades...

GESTION DE L'ÉNERGIE

La consommation d'énergie pour le chauffage du centre sera supérieure de 5 % à celle de la piscine actuelle pour une surface trois fois supérieure. L'eau sera utilisée par la voirie, après récupération des calories qu'elle contient par des pompes à chaleur. Un système thermodynamique capturera les calories contenues dans l'humidité de l'air. L'énergie isolée par ces deux procédés contribuera au chauffage de l'équipement.

Enfin, une isolation thermique sera efficace.



QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

La qualité de l'air sera assurée par un système de ventilation performant, tandis que l'eau des bassins bénéficiera d'une meilleure filtration.

Des « déchloraminateurs »
permettront de détruire les
chloramines, résidus de chloration
responsables des odeurs de chlore
mais aussi de bien des irritations.

le saviez vous ?

c'est le nombre d'objectifs poursuivis pour obtenir le label Haute Gualité Environnementale (HQE) dont : la gestion de l'énergie, la qualité sanitaire de l'eau et de l'air, le confort olfactif...

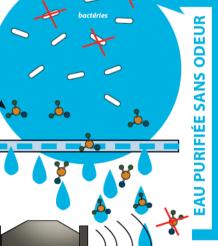
CHLORE

Le chlore détruit les bactéries présentes dans l'eau mais libère des chloramines (mono, bi et trichloramines)



présentes dans l'eau irritent les yeux, la peau, et les muqueuses

> FILTRE À EAU



DÉCHLORAMINATEUR (LAMPES UV)

Destruction des chloramines présentes dans l'eau



UNE CONSOMMATION D'EAU INCHANGÉE

Le nouveau système de filtration permettra au centre aquatique de consommer la même quantité d'eau que la piscine du 8-Mai-1945 et le bassin scolaire Paul-Eluard pour presque trois fois plus de surface de nage.

POMPE SYSTÈME DE **FILTRATION** MICROBILLES **DE VERRE** peu de colmatage des filtres pas de colonisation eau stable bactérienne durée de diminution et limpide et vie du taux de qualité 5 fois chloramines de l'air supérieure améliorée au sable

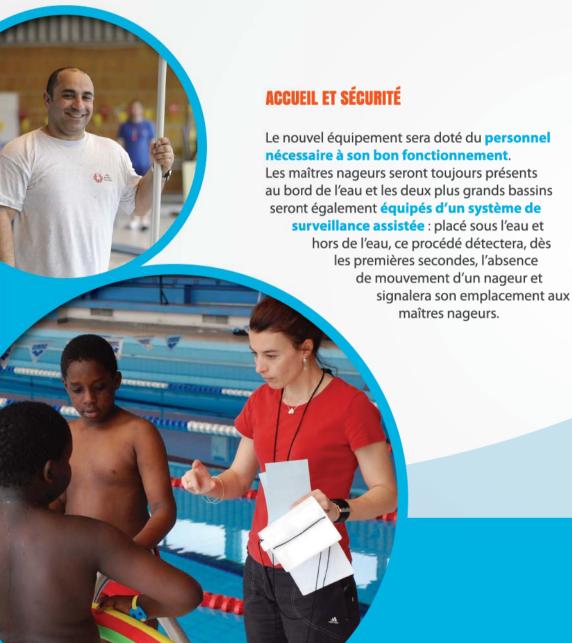
SYSTÈME DE FILTRATION LENTE SUR MICROBILLES DE VERRE

L'eau des bassins sera filtrée par des microbilles de verre.
Ce nouveau système fait passer l'eau beaucoup plus lentement que les filtres traditionnels composés de sable, ce qui assure une filtration plus fine.
Sa durée de vie est de 5 fois supérieure et il permet une économie d'eau de contrelavage (lavage des filtres) de 50 % et de chlore de 80 %.

Il garantit une qualité d'eau stable et limpide et une qualité de l'air améliorée.









DES MATÉRIAUX INNOVANTS

Le revêtement des deux bassins de nage sera réalisé en inox. Matériau résistant, il est durable et facile d'entretien du fait de l'absence de joints. En reflétant l'eau et la lumière, il participera au confort visuel des nageurs et des maîtres nageurs.

Le toit du centre aquatique sera recouvert de Foamglass®, des pavés composés de verre recyclé. Ce matériau a pour particularité d'être à la fois léger et très isolant. le saviez vous?

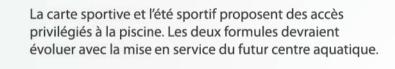
10

c'est le nombre de secondes
qu'il faut pour repérer un
nageur en difficulté avec
le système de surveillance
assistée.



LE PLEIN D'ACTIVITÉS Jetez-vous à l'eau!

Clubs, cours municipaux, centres de loisirs ou cadre scolaire... les Vitriots pratiquent de nombreuses activités aquatiques. Le futur centre permettra de les développer, de répondre à de multiples demandes et d'accueillir de nouveaux usages.



Aujourd'hui...

- Découverte et apprentissage de la natation
- Natation
- Plongée
- Bébés dans l'eau
- Aquagym







La relaxation et la détente : un bassin réservé à la détente et aux jeux en famille, un espace de relaxation pour se ressourcer.



Les tout-petits:

une pataugeoire avec une température de l'eau adaptée et des jeux pour découvrir l'eau en s'amusant.



Les aquaformes :

toutes les formes d'aquagym pourront se développer dans le nouveau centre aquatique. Aquagym, mais aussi aquabike (vélo) ou encore trampoline, tapis de course... dans l'eau.



La plongée:

si l'activité existe déjà, elle prendra une autre dimension avec la possibilité de descendre le fond de l'un des bassins à six mètres de profondeur. Cette disposition permettra notamment de faire passer le premier niveau de plongée.



Et encore:

l'équipement rendra possibles d'autres disciplines, comme l'apnée statique ou la natation synchronisée...





DU NEUF DANS LE QUARTIER du 8-Mai-1945

INTÉGRÉ DANS SON OUARTIER

Le centre aquatique s'élèvera tout près de la piscine actuelle, à l'emplacement du parking du marché, le long de la rue Ampère. Il formera, avec le stade et la salle de culture physique, un complexe sportif.

1. L'ARCHITECTURE

Les architectes ont privilégié un bâtiment compact, mais ouvert sur l'extérieur. Le centre aquatique disposera d'un parvis et d'un hall d'entrée qui marqueront un signal fort. À l'intérieur, la lumière naturelle sera privilégiée et des vues panoramiques seront dégagées sur les espaces verts extérieurs et le quartier.

2. LES ACCÈS

Un nouveau parking sera aménagé entre la Poste et la crèche dans le courant du premier trimestre 2014. Les services municipaux étudient également le réaménagement de la rue Ampère à la hauteur du nouvel équipement.

3. LE COMPLEXE SPORTIF

Le centre aquatique formera, avec le stade et la salle de culture physique, un complexe sportif avec une entrée commune par le hall d'accueil, juste en face de la patinoire municipale.

Des vestiaires équipés de douches seront réalisés sur l'emplacement du court de tennis. Réalisés pour les joueurs de foot et les usagers de la salle de culture physique, ils seront mis en service à la rentrée 2016.

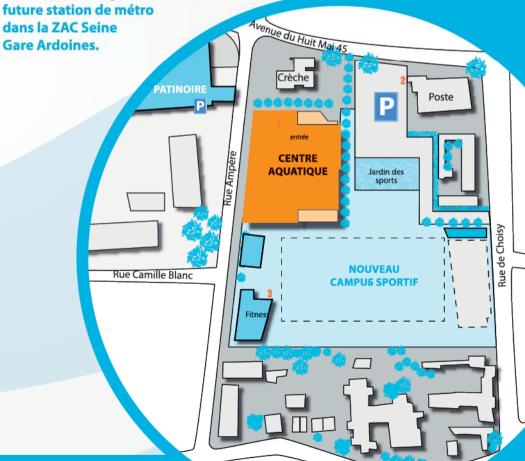
Dès le premier semestre 2014, une extension de la salle de culture physique verra le jour et sera destinée au fitness.

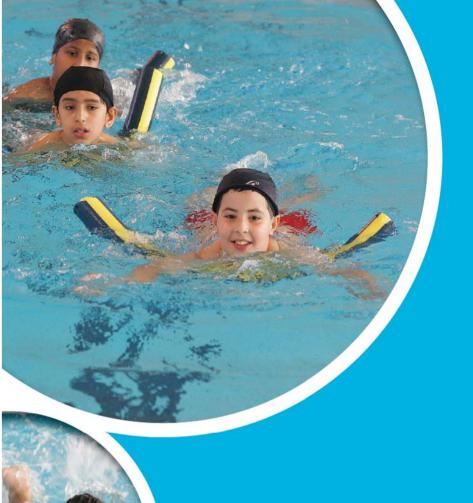


UN QUARTIER EN ÉVOLUTION

Le quartier du 8-Mai-1945 Paul-Froment va lui aussi se transformer. Le projet urbain à l'étude touchera notamment les autres équipements publics et les liaisons avec l'ensemble de la ville.

L'accessibilité aux transports en commun sera améliorée : **futur tramway sur la RD 5** (remplacement de la ligne 183), pôle multimodal de la gare du RER C,





Retrouvez le programme complet des animations autour de l'exposition sur le site Internet : www.vitry94.fr ou au 01-46-82-81-01

© vitry-sur-seine

Maison des projets

128, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Vitry-sur-Seine 01-46-82-81-01 – maisondesprojets@mairie-vitry94.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 13h-17h

Mercredi : 10h-17h Samedi : 10h-13h